

MONTAUROUX

Revue Municipale

OCTOBRE
2024
N°94

LA LETTRE DU MAIRE P.3

REJET FONTSANTE P.5

LA POSTE P.6

MANIFESTATIONS P.14



| | | | |
|--------------------------|---------|------------------------|----|
| Editorial | 2 | Flip | 17 |
| La Lettre du Maire | 3 & 4 | Fontsante | 18 |
| Rejet Fontsante | 5 | Ciné-Festival | 19 |
| La Poste | 6 | Médiathèque..... | 20 |
| Elections | 6 | Es'terriens | 21 |
| Recensement..... | 7 | Maison Pour Tous | 22 |
| École du Lac | 8 | ACEV | 23 |
| Rentrée scolaire | 9 | Gymnastique | 23 |
| Affaires sociales | 10 & 11 | Judo | 24 |
| La défense | 12 & 13 | Yoseikan..... | 25 |
| Robert Gruwell..... | 13 | Ecuries Fondurane..... | 26 |
| Manifestations 2024..... | 14 & 15 | Etat civil | 27 |
| Montauroux on l'OM..... | 16 | Prochain numéro..... | 27 |

Éditorial

La France n'a pas manqué son rendez-vous centenaire avec les Jeux olympiques d'été. Ils ont été réussis tant sur le plan sportif que sur les plans de l'organisation et de la sécurité! Les audiences télévisées ont battu des records, les 4 médailles d'or de Léon Marchand en natation et les combats de judo de Teddy Riner ont attiré chaque fois 23 millions de téléspectateurs. Au niveau mondial, ce sont 1,5 milliard de personnes, qui ont suivi les épreuves sportives et qui, en même temps, ont découvert les plus beaux sites et monuments de la région parisienne. Ce même engouement s'est prolongé pendant les Jeux paralympiques où les athlètes nous ont impressionnés par leur courage et leur volonté de surmonter leur handicap pour réaliser des performances proches de celles de leurs collègues valides.



Ce succès ne sera pas sans lendemain. À la rentrée, des clubs sportifs vont faire l'objet de nombreuses nouvelles inscriptions parmi toutes les générations. De même, le tourisme verra ses recettes augmentées par tous les touristes séduits par l'image de la France pendant les jeux olympiques et paralympiques. À notre niveau, ne sous-estimons pas les atouts de notre commune. Le lac de Saint Cassien, la Siagne, la chapelle Saint-Barthélemy, son climat, sa localisation entre mer et montagne sont autant d'atouts rares à valoriser et à promouvoir pour le bien de Montauroux et de ses habitants.

La Rédaction

[Retour sommaire ↗](#)

Revue éditée par : Mairie de Montauroux - 83400 Montauroux

Directeur de la publication : Jean-Yves Huet, maire de Montauroux • Assitant : Philippe Vizier

Communication mairie : Valerie Dugelay • Place du clos - 83440 Montauroux

Tél : 04 94 50 41 00 • mairie@ville-montauroux.com

Conception : Imprim'sud 83440 Tourrettes

Crédits photos : mairie de Montauroux, associations, Barbara Cuch, Patrick Damoulakis

Toute reproduction, même partielle, est strictement interdite sans l'autorisation écrite de la mairie de Montauroux.

Semestriel édité numériquement • Numero ISSN : 2402-6638(en ligne)

Mairie de Montauroux • Place du Clos 83440 Montauroux • www.montauroux.fr • mairie@ville-montauroux.fr



Chères Montaurousiennes, chers Montaurousiens, mes chers amis,

Comment ne pas débiter cet éditorial sans parler du drame qui vient de toucher une famille installée récemment à Montauroux : la famille du gendarme Eric Comyn, tué par un chauffard le lundi 26 août. Au-delà du drame, on peut légitimement se poser la question de la possibilité, pour un multirécidiviste, d'être au volant d'un engin de mort que représente un véhicule. Qui n'a pas été confronté à un déni de justice par des magistrats jugés parfois trop cléments? Je plains cependant ceux qui sont chargés de l'administrer : manque de moyens, prisons surpeuplées, droits du prévenu constitutionnellement intangibles et j'en passe. Pour autant, notre état de droit et l'Histoire de notre pays (la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen) ne doivent pas nous faire oublier que les victimes doivent être considérées au-delà des prévenus. L'absence de prise en compte de cette donnée essentielle au «vivre ensemble» ne peut que faire le lit des extrémismes. Il en va, dans cette période troublée de notre politique nationale, d'une nécessité pour nos futurs dirigeants, de prendre réellement le taureau par les cornes et trouver des solutions pour que ce drame ne puisse jamais se reproduire.

La saison estivale que nous venons de vivre restera dans les mémoires avec les Jeux olympiques de Paris dont nous ne pouvons que féliciter l'organisation. Aucun incident grave n'est à déplorer malgré le climat international délétère. Saluons donc les organisateurs, mais surtout les athlètes dont l'engagement, la ténacité et l'abnégation nous ont permis de rêver. Pour Montauroux, nous aurons eu deux athlètes sur le feu de la rampe : Guylaine Marchand en para Aviron et Anthony Ammirati en saut à la perche. Candyce Chafa, 18 ans, du Club d'Aviron de Saint-Cassien comme Guylaine Marchand a eu plus de réussite puisqu'en 4 mixte avec barreur elle a obtenu une médaille de bronze. Bravo à tous les trois et que votre carrière se poursuive encore jusqu'à Los Angeles et au-delà. Félicitons également dans le domaine sportif, la première participation de notre jeune cycliste Lenny Martinez au tour de France. Encore novice, il aura eu son heure de gloire en restant pendant de nombreuses minutes en tête du contre la montre lors de la dernière étape. Souhaitons à lui aussi, une brillante carrière dans cette discipline aussi difficile qu'est le vélo.

Les conflits armés qui nous entourent ne nous laissent guère espérer un apaisement des tensions qui secouent nos propres sociétés occidentales. On nous demande de prendre parti pour les uns ou les autres et nous voyons bien que les choses ne sont pas manichéennes; le conflit au Proche-Orient qui dure depuis maintenant plus de 80 ans; la guerre d'Ukraine qui n'en finit plus; et tous les bruits de bottes un peu partout sur la planète nous laissent présager des lendemains difficiles. Et pourtant, il ne faut pas que toutes ces vicissitudes de l'existence nous empêchent de vivre. C'est pour cela que nous continuons à chercher à faire vivre notre village au travers de nos manifestations traditionnelles de l'été qui se seront déroulées là aussi sans difficultés majeures. On le doit à notre Police Municipale qui avec un effectif réduit et sur lequel il faudra bientôt se pencher; on le doit aux services techniques dont l'efficacité n'est plus à démontrer, malgré là aussi un manque de moyens humains; on le doit aux services administratifs indispensables pour le fonctionnement régulier et réglementaire de toutes les activités estivales entre autres. Et bien sûr on vous le doit à vous, tous les habitants et les visiteurs qui nous font l'amitié de nous rejoindre. La place cet été s'est trouvée plus animée qu'à l'accoutumée. Saluons l'ouverture d'un glacier «La Fontaine des Glaces» avec l'arrivée de Mr et Mme Lavezzari et leurs enfants dans la maison «Trastour» que la mairie souhaitait racheter depuis de nombreuses années et ce que nous n'avons pas pu faire pour des raisons budgétaires. L'achat récent de l'immeuble Rougier dans la rue de la Rougrière ne nous a pas permis de dégager les fonds nécessaires pour un nouvel investissement de cette ampleur. Pour autant, nous n'aurions pas pu faire mieux et aussi rapidement que la réalisation de ce commerce. Dans le même temps, l'installation du kiosque avec l'arrivée de madame Shéhérazade permet d'étoffer l'offre de restauration sur la place du Clos et le

La

commerce appelant le commerce, nous avons pu constater dès cet été, que les terrasses, toutes les terrasses étaient pleines et que chemin faisant et l'information se diffusant, l'activité du centre bourg pourrait se développer et éviter sa désertification.

Dans le même sens, la réouverture de La Poste dans le cadre d'un partenariat avec l'entreprise, va nous permettre de rendre service à notre population en déshérence dans ce domaine. L'entreprise a fini par se rendre à l'évidence que le déménagement de l'agence postale dans la plaine n'était pas une bonne idée et nous a proposé un partenariat. Nous avons donc embauché une jeune femme qui est partie 15 jours en formation et ce qui nous a permis dès mi-septembre de proposer, en lieu et place de l'ancienne poste, une nouvelle agence dont je ne doute pas qu'elle sera en mesure d'accueillir, à l'instar de notre bureau des passeports, l'ensemble des habitants de notre territoire qui trouveront un accueil, une proximité et un professionnalisme qui je n'en doute pas en séduiront plus d'un. Je tiens à remercier les services techniques pour la qualité de leurs travaux de réhabilitation des locaux.

Sur le chapitre de l'eau, les pluies printanières ont été si abondantes qu'elles ont permis de recharger les nappes phréatiques et de maintenir un débit de la Siagnole suffisant pour nous assurer un été sans restriction. Il faut cependant noter qu'à l'heure où je vous parle, le problème n'est structurellement pas réglé. Nous devons continuer à observer des comportements respectueux de nos ressources qui demeureront encore limitées pendant de plusieurs années. La révision de notre document d'urbanisme avec une restriction encore plus drastique de la constructibilité de la commune va permettre de ralentir la croissance de Montauroux et de tout le territoire au travers de notre nouveau SCOT. C'était devenu indispensable eu égard certes à la ressource en eau, mais également de la circulation qui devient très problématique sur la RD 562 et pas seulement aux heures de pointe. Nous devons impérativement revoir le développement de notre territoire et prendre de véritables décisions que nous aurions certes dues prendre bien avant, il y a 20 ans lorsque notre taux de croissance se situait aux alentours de 4 % par an. Il n'est cependant jamais trop tard pour décider; tout retard supplémentaire ne pourrait qu'être très dommageable pour l'avenir du «Canton de Fayence».

Je voudrais mettre l'accent sur la procédure de recensement de la population qui débutera en janvier de l'année 2025. Lors de la dernière campagne en 2020, le chiffre de 7000 habitants que nous attendions et espérions, n'a pas été atteint. Toutes les statistiques effectuées sur Montauroux à l'époque le prédisaient. Mais nous n'y sommes pas arrivés principalement pour la raison qu'un certain nombre de personnes, craignent pour la confidentialité des résultats, n'ont pas voulu répondre à l'enquête. J'espère qu'il n'en sera pas de même cette fois-ci. Dépasser 7000 habitants, au-delà des subsides supplémentaires de l'État au travers de la DGF (dotation globale de fonctionnement), nous permettrait de réouvrir certains commerces comme une pharmacie et un bureau de tabac en lieu et place de ceux qui ont déménagé dans la plaine. En outre, connaître le nombre exact d'habitants est primordial pour la création des infrastructures futures notamment en matière scolaire et périscolaire, mais aussi en ce qui concerne l'épineux sujet de l'eau et des éventuelles restrictions futures. Pour terminer, une très bonne nouvelle. Le Préfet du Var Philippe MAHE a tranché, le projet Fontante de la société Suez est rejeté définitivement. C'est une décision courageuse que je salue et qui n'était pas facile à prendre. Le Préfet a écouté les élus unanimes pour rejeter ce projet, ainsi que les associations déterminées comme l'atteste leurs dernières nouvelles données dans ce numéro de la revue municipale. Que soit remercié le Préfet du Var, les élus et les associations, qui ont réussi à nous débarrasser définitivement du projet néfaste de Fontante.

Je vous souhaite à vous tous et en particulier à vos enfants, une bonne rentrée.

Jean-Yves HUET
Maire de MONTAUROUX

[Retour sommaire](#) ↵

FONTSANTE : LE PRÉFET DU VAR CONFIRME LE REJET

Le Préfet du Var confirme le rejet de toute autorisation pour le projet de Fontsanter

Texte du communiqué de presse :

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulon, le 4 septembre 2024

Projet d'installation de stockage de déchets non dangereux porté par Suez sur la commune de Tanneron : le préfet rejette la demande d'autorisation environnementale. Après plus de 5 ans d'instruction et deux versions du dossier déposé par SUEZ RV MÉDITERRANÉE pour le projet Valor Pole de Fontsanter, le préfet du Var ne souhaite pas donner une suite favorable à cette demande d'autorisation environnementale.

Malgré de multiples échanges avec le pétitionnaire pour faire évoluer le projet, ce dernier ne répond pas aux attentes des services de l'État et des collectivités concernées. Les maires de Tanneron et de Callian, ainsi que le conseil régional PACA, y sont défavorables.

Le projet comporte de fortes lacunes et des incidences négatives sur l'environnement, tant sur la biodiversité que sur son intégration paysagère au sein des massifs du Tanneron et de la colle du Rouet, en limite du massif de l'Estérel.

Il est par ailleurs localisé dans une zone à risque élevé d'incendie de forêt, comme recensé dans le plan de prévention des risques d'incendie de forêt (PPRiF) de la commune de Tanneron. Les derniers compléments apportés par Suez n'ont pas permis de lever les insuffisances en matière d'accessibilité des moyens de secours et de défense contre l'incendie, relevées par le Service départemental d'incendie et de secours du Var.

De plus, l'autorisation d'urbanisme ne pourra pas être obtenue compte tenu de l'incompatibilité avec le PPRiF.

Aussi, compte tenu de ces nombreuses faiblesses et de l'absence d'acceptabilité locale, un arrêté de rejet a été pris ce jour pour clore la procédure d'autorisation.

Service de la communication interministérielle de l'État en département

Après plus de 5 ans, nous venons d'apprendre la décision du Préfet de ne pas donner suite au projet FONTSANTE. C'est une grande victoire après des années de lutte.

Les communes du Pays de Fayence avec MONTAUX en première ligne, et les associations des Adrets et de Montauroux ont réussi à faire entendre leur voix.

Les arguments étaient là ! Le Préfet dans sa sagesse et son autorité nous a écoutés.

C'est une grande victoire de la raison, de l'intelligence, mais aussi du droit des habitants de disposer de leur territoire comme bon leur semble.

Le Maire-Jean-Yves HUET
Retour sommaire ↵

Information

Dès le 10 septembre, venez découvrir La Poste Agence Communale de Montauroux.

Retrouvez-y nos services essentiels de proximité.

- Vente de timbres et affranchissement
- Vente d'enveloppes et emballages prêt-à-poster
- Retrait et dépôt de lettres et colis
- Retrait d'espèces sur CCP ou compte épargne du titulaire dans la limite de 500 € par période de 7 jours glissants

LA POSTE AGENCE COMMUNALE
2 RUE JEAN CAMILLE PAUC
83440 MONTAOUROUX
Mar - Sam : 8h45 - 12h45

Nos services en ligne

laposte.fr

3631 Service client particuliers

Particuliers

3634 Service client professionnels

Professionnels

labanquepostale.fr

3639 Service client particuliers

lapostemobile.fr

0 805 305 044 Service client particuliers

laposte.fr



[Retour sommaire ↵](#)

ELECTIONS LÉGISLATIVES

8^e CIRCONSCRIPTION DU VAR - MONTAOUROUX 1^{er} TOUR - LE 30 JUIN 2024

| | |
|-------------|---------|
| Inscrits | 5435 |
| Votants | 3513 |
| Exprimés | 3419 |
| Abstentions | 35,36 % |

| Ont obtenu | | |
|------------------|------|--------|
| Philippe Schreck | 1805 | 52,8 % |
| Rayan Mouslim | 627 | 18,3 % |
| Sarah Breffy | 595 | 17,4 % |
| Frank Panizzi | 348 | 10,2 % |
| Ludovic Martin | 44 | 1,3 % |
| Francis Combe | 0 | 0 % |

Au niveau de la 8^e circonscription du Var, Philippe Schreck, député sortant, est élu au 1^{er} tour avec 53,5 % de voix.

[Retour sommaire ↵](#)

LE RECENSEMENT : UN ACTE VITAL POUR LA COMMUNE

Les habitants de la Commune seront sollicités afin de participer au recensement de la population, dès le mois de janvier 2025. Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire. Il permet d'établir la population officielle de chaque commune. L'Insee l'organise et le contrôle, les communes préparent et réalisent la collecte sur le terrain.



Recrutement des agents recenseurs

Des agents recenseurs seront recrutés et rémunérés spécifiquement pour ces opérations. Ils devront être particulièrement rigoureux, autonomes, organisés, disponibles et avoir des capacités relationnelles afin que le recensement de la population soit le plus complet et efficace possible. Si vous pensez avoir les qualités requises, n'hésitez pas à déposer une candidature auprès de l'accueil de la mairie ou par mél (mairie@ville-montauroux.fr). Le futur agent recenseur sera alors formé par un coordonnateur du recensement aux règles du recensement.

Les opérations du recensement de la population

Au cours de la période des opérations de recensement (en janvier/février 2025), vous serez prévenus du passage de l'agent recenseur par une lettre du maire déposée dans votre boîte aux lettres quelques jours avant ou par l'agent lui-même. Celui-ci sera détenteur d'une carte tricolore signée par le maire, avec sa photo et son nom. Toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de cette carte et peut aussi vérifier son identité en contactant la mairie.

L'intérêt essentiel pour la Commune (et ses habitants) d'un recensement de la population

Il convient de vous rappeler l'utilité essentielle de votre participation active au recensement de population afin de vous apporter de nouveaux services.

Des chiffres du recensement de la population découlent notamment :

- la participation (dotations) de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation financière est importante. Le seuil de 7000 habitants est déterminant pour :
- le nombre de pharmacies (2^e officine pour 7000 hab.),
- le nombre de bureaux de tabac (un bureau par tranche de 3500 hab.)

Votre participation contribuera par exemple à la revitalisation de votre centre-ville, à des services publics de proximités et à des investissements publics optimisés.

Vos données sont protégées et ne sont nullement communiquées aux services fiscaux ou sociaux. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal, et vos informations sont strictement confidentielles. Les informations recueillies ne sont pas transmises au fisc ou aux organismes sociaux.

L'INSEE assure la confidentialité des informations. Il est le seul destinataire de toutes les informations recueillies et ne peut les communiquer à quiconque pendant un délai de 75 ans.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois, mais ils ne sont pas conservés dans les bases informatiques. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.

L'Insee s'engage à ce que les traitements de données personnelles qu'il met en œuvre à des fins statistiques soient conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés ».

[Retour sommaire](#) ↩

RENTREE SCOLAIRE

RENTREE SCOLAIRE 2024

| | LE PUIT | | LE LAC | | |
|-----|---------------|---------------|------------|-------------|-----|
| | Les Cerisiers | Marcel Pagnol | Maternelle | Elémentaire | |
| CM2 | | 53 | | 30 | 83 |
| CM1 | | 67 | | 30 | 97 |
| CE2 | | 75 | | 34 | 109 |
| CE1 | | 68 | | 22 | 90 |
| CP | | 58 | | 31 | 89 |
| | | 321 | | 147 | 468 |
| GS | 64 | | 29 | | 93 |
| MS | 49 | | 32 | | 81 |
| PS | 58 | | 22 | | 80 |
| | 171 | | 83 | | 254 |
| | | | | | 722 |

VISUEL DE L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE

| Les Cerisiers | | ENSEIGNANT | ATSEM | EFFECTIF | |
|---------------|----------------------------|---------------|---------------|----------|-----|
| Classe1 | PS | Mme FAUVELET | Mme LAMBERT | 23 | |
| Classe2 | PS | Mme FOULON | Mme GIORDANO | 25 | |
| Classe3 | MS | Mme MALLAMACI | Mme MANGEL | 24 | |
| Classe4 | MS | Mme DARRAS | Mme ROUMEGOUS | 25 | |
| Classe5 | GS | Mme FAUVET | Mme JULIEN | 25 | |
| Classe6 | GS | Mme LASSUT | Mme CHAVE | 25 | |
| Classe7 | PS/GS | M. BERTOZZI | Mme GONZALEZ | 24 | |
| Direction | M. BERTOZZI décharge jeudi | | | 171 | 171 |

| Marcel Pagnol | | ENSEIGNANT | | | |
|---------------|--------------------------------|---------------|--|-----|-----|
| Classe1 | CP | Mme MERCADO | | 19 | |
| Classe2 | CP | Mme DISSAUX | | 20 | |
| Classe3 | CP | Mme LOPEZ | | 19 | |
| Classe4 | CE1 | Mme BERNARD | | 23 | |
| Classe5 | CE1 | Mme CARBONNEL | | 22 | |
| Classe6 | CE1 | Mme REBUFFEL | | 23 | |
| Classe7 | CE2 | Mme FARHI | | 25 | |
| Classe8 | CE2 | Mme BABINEAU | | 26 | |
| Classe9 | CE2 | Mme TEMMOS | | 24 | |
| Classe10 | CM1 | Mme BILES | | 23 | |
| Classe11 | CM1 | Mme RIVIERE | | 22 | |
| Classe12 | CM1 | Mme MASSENA | | 22 | |
| Classe 13 | CM2 | M. PERRIER | | 27 | |
| Classe 14 | CM2 | Mme ROUSSEAU | | 26 | |
| Direction | Mme POVILLON décharge complète | | | 321 | 321 |

| Le Lac | | ENSEIGNANT | ATSEM | | |
|-----------|--|-------------------------------------|--------------|-----|-----|
| Classe1 | PS/MS | Mme GOUDOFFRE | Mme MAINGAM | 27 | |
| Classe2 | PS/MS | Mme SIDO | Mme JOUBERT | 27 | |
| Classe3 | GS | Mme TESTOURI | Mme CHABOCHE | 24 | |
| Classe4 | GS/CP | SUBIAS | Mme DUPOND | 25 | |
| Classe5 | CP/CE1 | M. BONNEFOY (directeur) Mme PURAVET | | 24 | |
| Classe 6 | CE1/CE2 | Mme PIERRON | | 24 | |
| Classe7 | CE2/CM1 | Mme RICHARD | | 25 | |
| Classe8 | CM1/CM2 | Mr LEVEL | | 27 | |
| Classe9 | CM1/CM2 | M. FLEURY | | 27 | |
| Direction | M. BONNEFOY décharge jeudi et vendredi | | | 230 | 230 |

30 classes 02-sept-24 Total enfants scolarisés à MONTAUROUX

722

[Retour sommaire](#) ↗

Affaires scolaires

Chères Montaurousiennes et chers Montaurousiens

J'espère que vous avez passé un bel été en famille ou ailleurs, malgré la chaleur caniculaire !!!!

C'est la rentrée pour les enfants, la reprise du travail pour d'autres! Mais je ne voudrais pas oublier les personnes restées seules, les malades et tous ceux qui sont en difficulté. Je leur souhaite des jours meilleurs, la santé à ceux qui ne l'ont pas, la guérison pour tous ceux qui en ont besoin et de l'aide, du soutien et du réconfort aux personnes désemparées!

ATELIERS : « BIEN VIVRE SON ÂGE »

Nous avons mis en place ce projet pour nos séniors et tous nos ateliers ont rapporté un vif succès. Les objectifs sont de vivre à partir de 60 ans une vie agréable, éviter l'isolement, sauvegarder une certaine joie de vivre, vieillir en bonne santé, s'amuser, s'entraîner, s'instruire, se cultiver, apprendre et découvrir à travers des valeurs communes!

SI VOUS ÊTES intéressés pour les prochains ateliers entièrement gratuits ou sorties culturelles du mois de septembre 2024 au mois de juin 2025, veuillez-vous adresser au CCAS auprès de Mr Sylvestro Cyril

Mobile : 07 56 2 50 17
CCAS : 04 94 84 55 49

Le 24 juin :

Atelier informatique dirigé par Mr Philippe Sebire

Le 28 juin :

Dernière séance de gym «Forme et équilibre» coach Kathia Aluni

Le 27 juin :

Paëlla géante avec les séniors de Seillans qui ont su ensuite exercer sur la piste leur talent de danseur. Une belle journée de partage!

Le 2 juillet :

Pique-nique au bord du lac pour tous nos séniors sportifs (Jeux, baignades, convivialité, amitié et partage) tout y était! Encore une super journée!



ET NOUS REPARTONS DE PLUS BELLE

Le lundi 23 septembre :

Ateliers «INSATIABLE» ateliers nutrition sur la place du Clos de 9 h à 17 h divisé en 2 groupes, matin et après-midi et ensuite dégustation tous ensemble! Un grand camion cuisine et son chef seront à notre disposition.



ATELIER « SENIORS AU VOLANT »

Le lundi 9 septembre de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h dans la salle de la médiathèque.

SORTIES :

Le grand marché de Bordighera en Italie le 19 septembre (repas au restaurant à midi à Menton) ensuite visite de la ville!

Sortie en petit train, visite de la Venise Provençale (Port Grimaud et ses alentours, journée avec repas)

Si vous désirez obtenir le guide des ateliers seniors 2024-2025 adressez-vous au CCAS :

Mr Sylvestro responsable des manifestations au 07 56 22 50 17

PLAN CANICULE

Mis en place depuis le 1er juin jusqu'au 31 août.

Tout s'est bien passé pour les personnes inscrites sur le registre. Pas de problème majeur, les administrés ont été appelés régulièrement, visités pour certains (les plus seuls, les malades et ceux en perte d'autonomie physique). Un grand merci à mon équipe qui a été au top!

UN PROJET INNOVANT

S'inspirant de ce qui se fait en Espagne pour combattre la chaleur en ville, l'EPHAD les Amandiers confectionnera au crochet une couverture qui sera fixée durant l'été 2025 sur un lieu encore à déterminer. Les travaux au crochet seront dirigés par Angélica Hogarth, architecte du projet et par Francine Descamps experte du crochet. Un projet innovant qui devrait séduire.

PERMANENCES AU CCAS

Assistante Sociale tous les lundis.

Mission Locale, un mardi tous les 15 jours et tous les vendredis matin

Mutuelle communale EMOA

(complémentaire santé épargne retraite et prévoyance) le 3e mercredi de chaque mois de 13 h à 16 h)

AXA (s'adresser au CCAS pour prendre contact)

L'entr'aide Sociale du Var (Un conseiller de l'entr'aide Sociale du Var vous accompagne pour trouver des solutions adaptées et durables aux besoins d'aide à la vie quotidienne pour les personnes âgées en situation de handicap et auprès des familles en recherche d'une meilleure qualité de vie) tous les mercredis de 9 h à 12 h.

Le CCAS reste à votre écoute et à vos besoins! Toute l'équipe se tient à votre disposition!

Madame Froment Dufour

Adjointe aux affaires sociales et toute son équipe (Corinne, Jean-Paul et Cyril)

[Retour sommaire ↩](#)



LA DÉFENSE : DES COMMÉMORATIONS DOULOUREUSES



Nous venons de commémorer avec ferveur les 80es anniversaires du débarquement de Normandie et de Provence, qui ont permis la libération de la France.

En cette année 2024, d'autres commémorations n'ont pas eu le même retentissement : il s'agit des 70es anniversaires de la fin de la guerre d'Indochine et du début de la guerre d'Algérie.

Concernant la guerre d'Indochine, elle s'est déroulée en 2 temps. De 1940 à 1945, l'Indochine, colonie française, a été envahie par les troupes du Japon, allié de l'Allemagne, puis libérée par les Américains et par la résistance intérieure du Vietminh. La France souhaite rétablir sa souveraineté et les négociations s'engagent avec Hô Chi Minh, chef du Vietminh, tandis que les troupes françaises reviennent s'installer sur tout le territoire indochinois. Les négociations dureront un an, période pendant laquelle le Vietminh s'arme avec l'aide de la Chine communiste. Elles échouent dans la mesure où la France, en pleine instabilité politique après le départ du général de Gaulle, n'est plus capable d'exposer clairement sa volonté d'aboutir à un compromis acceptable. En 1946, les hostilités s'engagent brusquement avec l'offensive des 30000 hommes du Général Giap contre les garnisons françaises du Tonkin. Le conflit s'enlise, aussi, en 1950, le général de Lattre est nommé haut-commissaire civil et commandant en chef avec pour mission de reprendre l'offensive. Il permet à nos troupes de remporter des succès majeurs. Malheureusement, malade, il regagne la France et meurt au début de l'année 1952. Ses successeurs n'ont pas son charisme et adoptent une stratégie plus défensive amenant à concentrer le meilleur de nos troupes dans la cuvette de Diên Biên Phu pour couper la route du sud Tonkin au général Giap. Choix funeste, pendant 57 jours, la garnison française tiendra tête à un ennemi nettement supérieur en nombre avant d'être vaincue. Le bilan sera très lourd et conduira le gouvernement français à négocier en mai 1954 un armistice qui prévoit le partage de l'Indochine en deux sur le modèle coréen. Cette guerre aura été très meurtrière : 80000 morts, 76000 blessés, 40000 prisonniers dont seulement 10000 ont survécu.

Quelques mois plus tard, le 1er novembre 1954, une série d'attentats commence ce qui allait être la guerre d'Algérie. Dans un contexte mondial de décolonisation, elle va durer 7 ans

et demi. Les gouvernements successifs de la 4e République se sont tous engagés fermement sur le thème «L'Algérie c'est la France» sans toutefois convaincre le million de pieds noirs. En 1956, le service militaire est porté à 28 mois pour permettre l'envoi des contingents d'appelés afin d'intégrer les unités de l'armée. Malgré des succès militaires majeurs, la situation se dégrade. Les pieds noirs ne font plus confiance aux gouvernements successifs pour ramener le calme. En mai 1958, l'Algérie est au bord de l'insurrection et le président de la République René Coty fait appel au général de Gaulle pour former un gouvernement d'union nationale. L'appel à la paix des braves est rejeté par le FLN, conduisant la France à s'engager dans une longue série de négociations dont la seule issue possible sera l'indépendance de l'Algérie. Le cessez feu du 19 mars 1962 sera mal accepté par les pieds noirs et ne sera pas respecté par le FLN. Les harkis et leurs familles en seront les principales victimes,

150000 d'entre eux seront torturés, assassinés et ceux qui parviendront à rejoindre la métropole seront placés dans des camps isolés. Quant aux pieds noirs, la majorité d'entre eux sera contrainte à quitter l'Algérie devant le dilemme de «la valise ou le cercueil».

Ces deux guerres ne doivent pas être oubliées, mais commémorées avec le même recueillement que pour les deux guerres mondiales.

Philippe Vizier

Président des anciens combattants du Pays de Fayence.

[Retour sommaire ↵](#)

ROBERT GRUWELL IDENTIFIÉ ET ENTERRÉ EN CALIFORNIE

Le cimetière américain de Draguignan réunit 861 soldats tués pendant les premiers jours, qui ont suivi le débarquement de Provence. Tous n'ont pas été identifiés et l'Agence du Département de la Défense des États-Unis tente toujours de le faire 80 ans après. L'an dernier, grâce à un test ADN sur sa famille, Robert Gruwell a été retrouvé parmi les corps brûlés non identifiés, puis rapatriés et enterrés en Californie 100 ans après sa naissance le 8 octobre 1923. Le mystère reste entier sur le nom du soldat américain enterré dans le vieux cimetière de Montauroux. Ce n'est donc pas Robert Gruwell, pour lequel en août 2019 une délégation conduite par le Major Christopher Gamble, le supposant enterré à Montauroux, était venue l'honorer. Au cours d'une cérémonie organisée par la Mairie, une plaque commémorative produite par l'ASERP avait été dévoilée, rappelant son sacrifice.

Doit-on pour autant enlever cette plaque? Non, certainement pas dans la mesure où, au-delà de Robert Gruwell, elle témoigne du sacrifice de jeunes soldats américains, qui sont venus mourir à 10000 km de chez eux pour nous rendre la liberté.

Philippe Vizier

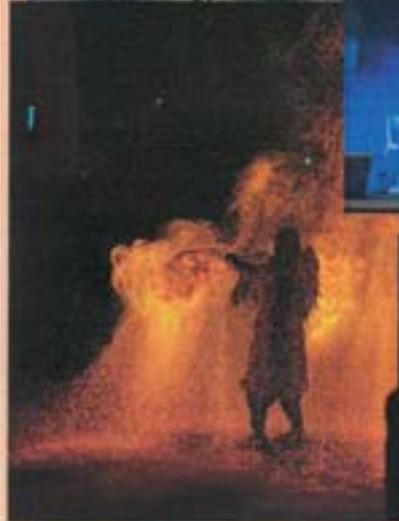
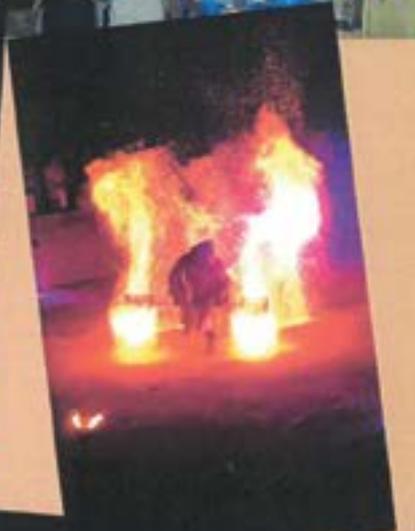
[Retour sommaire ↵](#)



25 ème FESTIVAL INTERNATIONAL DE GUITARE



FESTIVITES DE L'ETE 2024



[Retour sommaire ↩](#)

Journées du Patrimoine

Du samedi 21 septembre 2024 au dimanche 22 septembre 2024



Bureau d'informations—Espace Manfredo Borsi

Ouvert de 9h30 à 13h et de 14h30 à 17h45

Chapelle St Barthélemy et Moulin à Huile

Lieux ouverts de 10h à 17h et visites commentées

Visites libres des curiosités du village :

- Le lavoir et ses photos anciennes sur la Bugade
- Ballades dans les ruelles
- Parcours des fontaines
- Placette des insurgés et sa table d'orientation
- Parcours pédestre jusqu'au lavoir du Parc Mailla avec 9 plaques sur l'histoire du site
- Jardin des roses et totems sur la culture et l'exploitation de la rose

Pour tout renseignement complémentaire, Florence vous accueillera au bureau d'informations.

Téléthon

Journées nationales le samedi 30 novembre 2024 et le dimanche 1er décembre 2024



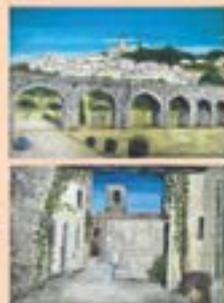
Pour participer, contactez-nous au 07 68 08 26 39 (Patrick).

Exposition

Bureau d'informations—Espace Manfredo Borsi

A partir du 2 octobre 2024, venez découvrir les œuvres de Ludivine Blandin Michel sur le thème « Couleurs d'Azur ».

[Retour sommaire](#) ↩



A LA DÉCOUVERTE DE LA FLIP, LA TROUPE DE THÉÂTRE D'IMPROVISATION MONTAUROUSIENNE

La FLIP, La FLIP...vous en avez déjà entendu parler....mais que veut dire ce nom?? Qui se cache sous cet acronyme???

Nous allons vous en dire un peu plus sur La Fantastique Ligue d'Improvisation et de Performances... (La F.L.I.P!).

Dans une ambiance empreinte de joie et de bienveillance, notre association d'improvisation théâtrale compte aujourd'hui trente membres passionnés, animés par une même envie : offrir au public une parenthèse enchantée, loin du tumulte quotidien.

Sous la houlette d'un formateur talentueux, véritable maître de l'art de l'improvisation, nos comédiens en herbe se retrouvent régulièrement pour préparer des spectacles uniques. Chaque représentation est une aventure nouvelle, une exploration créative où l'imprévu est roi et où chaque membre peut exprimer librement son talent.

Les spectacles de notre association sont ouverts à tous : aux curieux en quête de nouvelles expériences, aux amateurs de théâtre désireux de découvrir l'improvisation, et à tous ceux qui souhaitent simplement s'évader et déconnecter pour une soirée. C'est une invitation à entrer dans un univers où tout peut arriver, où le rire est roi et où la créativité n'a pas de limites.

Notre formateur, doté d'un flair inégalé pour détecter et cultiver le potentiel de chacun, guide nos membres avec bienveillance et expertise. Ses séances sont à la fois des moments d'apprentissage intense et des occasions de renforcer les liens au sein du groupe. Grâce à lui, chaque membre progresse à son rythme et trouve sa place dans l'équipe.

Mais au-delà des prouesses scéniques, c'est la convivialité et l'entraide qui font la force de notre association. Ici, chaque membre est encouragé à se surpasser, mais aussi à soutenir les autres dans une atmosphère positive et chaleureuse. Cette solidarité se ressent sur scène et fait de chaque spectacle un moment unique et touchant.

Nous invitons tous les amoureux du théâtre, les passionnés de l'imprévu, et ceux qui cherchent à ajouter une touche de folie douce à leur quotidien à venir découvrir nos spectacles. Préparez-vous à rire, à être surpris et surtout, à passer une soirée inoubliable en notre compagnie.

Rejoignez-nous pour une expérience théâtrale hors du commun où l'improvisation est reine et où chaque moment est une célébration de la créativité et de la joie de vivre. Pour plus d'informations sur nos spectacles et nos activités, n'hésitez pas à nous contacter ou à visiter notre site internet. À très bientôt dans notre univers improvisé!

Flipement Vôtre!

Frédéric Prudhomme
Président de la FLIP.

Retour sommaire ↩ **07 68 48 83 10**



NON À FONTSANTE

LES DERNIERES NOUVELLES



Où en sommes-nous avec Fontsanter?

Malgré les annonces du Maire de Callian affirmant "qu'il n'y a plus de Projet", Suez continue impunément ses démarches pour la Méga décharge.

La communauté de communes du pays de Fayence a signé à l'unanimité, début Juillet 2024, une motion contre le projet de Suez de décharge à Fontsanter. La position de nos maires ne fait plus de doute et il en est de même avec la population qui est venue nombreuse le 2 Juin dernier pour manifester son opposition à ce projet devenu inutile pour plusieurs raisons:

- Ce projet d'enfouissement des déchets du BTP écrit il y a plusieurs années ne respecte plus désormais les normes et les besoins actuels notamment le recyclage sur place sur le chantier en cours (Ex: Acropolis recyclé à 80% sur place à Nice).
- Beaucoup de décharges BTP existantes dans l'Est-Var sont actuellement en sous-activités, avoir une décharge supplémentaire mettrait en péril la rentabilité des décharges existantes. Des alternatives plus vertueuses comme les carrières du 05 ou de l'Est-Var peuvent accueillir ces déchets du BTP ne pouvant être recyclés. Elles existent déjà et disposent d'une infrastructure opérationnelle (accès, concassage, aspersion des poussières...)

Alors pourquoi insister? Pour les bénéfices d'une société privée? Pourtant la société Suez se dit régulièrement, sur les réseaux sociaux, soucieuse de la ressource devenue précieuse "L'Eau". L'eau du Lac Saint-Cassien (réservoir pour Est-Var/Ouest Alpes-maritimes) serait mise en péril avec de forts risques de pollution par infiltration des sols ou de ruissellement des eaux de pluie. Il suffit de revoir l'accidentologie de Suez des 10 dernières années en France pour constater, qu'une déchirure de membrane par un engin manipulant les déchets, est loin d'être un cas isolé. De plus, le site de Fontsanter se trouve dans une zone rouge incendie à moins de 500m des premières habitations. Sans parler des voies d'accès au site de Fontsanter qui sont réduites à une simple piste DFCI et un échangeur A8 déjà surchargé aux Adrets de L'Estérel (+200 camions seraient attendus chaque jour) ainsi que la dévalorisation du secteur des Adrets et du Lac St-Cassien.

La seule présence d'un site d'une telle superficie aurait un impact négatif sur l'image de l'ensemble des territoires du pays de Fayence et de L'Estérel notamment une pollution par les poussières, une consommation d'eau pour rabattre celle-ci, par des nuisances olfactives et sonores et par une pollution CO2 avec le ballet des camions.

Enfin la prochaine échéance importante sera la décision de la Préfecture du Var prévue à l'automne 2024. L'Etat va-t-il prendre en compte l'avis de nos Maires, Elus et citoyens ou au contraire favoriser un grand groupe comme Suez? (En voulant implanter une méga décharge de la taille de 120 terrains de football pour faire du business dans un lieu à haut risque alors qu'il est candidat pour devenir un Parc naturel régional). Vos associations restent pleinement mobilisées avec le soutien de notre cabinet d'avocats.

Contact ASSOC VAEL
contact@vael83.fr

ASSOC CLP ESTEREL
defense.stcasstien.esterel@gmail.com

Cagnotte: Nevez vous en dire
<https://cagnotte.fontsanter.vael83.fr>

[Retour sommaire ↗](#)

22^È ÉDITION DU CINÉ-FESTIVAL : LE SPECTACLE CONTINUE

Du 16 au 22 novembre 2024

C'est une nouvelle fois avec beaucoup d'émotion que l'ensemble des festivaliers, spectateurs et organisateurs, ouvriront en novembre prochain, la 22^È édition du Ciné-Festival. Cet événement majeur du paysage culturel de notre territoire depuis plus de 20 ans, a été préparé toute l'année avec passion pour votre plus grand plaisir. Jamais le Ciné-Festival, tout au long de son existence, n'a oublié sa première mission : célébrer le cinéma mondial sous toutes ses formes. La cérémonie d'ouverture qui se déroulera le samedi 16 novembre, sera le moment fort au cours duquel seront révélées les sélections officielles en compétition, de cette 22^È édition. Ces films que nous vous présenterons, portent tous un même espoir secret, de courage, de loyauté et de liberté, dont la mission est d'émouvoir le plus grand nombre de spectateurs, en évoquant des sujets sensibles. La culture, et le cinéma en particulier, a ce pouvoir magique de nous aider à nous élever et à espérer un bel avenir.



LES DIFFÉRENTES SÉLECTIONS SONT PRÊTES

L'équipe de sélection au travail depuis le début de l'année, a été présente sur les différents festivals internationaux afin d'y glaner les films qui seront proposés lors de cette édition. De belles sélections vous seront présentées, que ce soit en compétition (courts et longs métrages) ou pour le jeune public scolaire. Chacun y trouvera de quoi se divertir, s'évader et s'émouvoir.



DEVENEZ MEMBRE DU JURY

Le Ciné-Festival vous offre non seulement la possibilité de découvrir des films internationaux de qualité, issus des plus grands festivals, mais aussi de pouvoir devenir membre d'un des jurys en compétition (courts et longs-métrages). Si vous souhaitez vivre cette expérience unique, n'hésitez pas à proposer votre candidature, en vous inscrivant sur le site du Ciné-Festival. Alix Delaporte et Nicolas Paban, les présidents de jurys, seront heureux de partager avec vous leur passion du cinéma.

À LA RENCONTRE DES PROFESSIONNELS DU CINÉMA

De nombreux réalisateurs seront présents cette année dans les salles de cinéma de Montauroux et de Fayence pour présenter leur film, rencontrer le public et échanger avec lui. Alors, venez les rencontrer et partager avec eux, ce sont des moments forts de tout festival.

JOURNÉE DE FORMATION ANIMÉE PAR VINCENT MIRABEL

Samedi 16 novembre | Tarif : 15 € — Réservation en ligne : cine-festival.org

Vincent Mirabel revient partager son inaltérable passion pour les films et l'Histoire du 7^e Art. Formateur très apprécié, il est l'auteur de plus d'une dizaine d'ouvrages sur le cinéma, dont le best-seller L'Histoire du cinéma... pour Les Nuls. La formation, ouverte à tous, aura pour thème la musique dans le cinéma.

Nous vous attendons nombreux.
Vive le cinéma!

Nadège Pierron

[Retour sommaire](#) ↩



MEDIATHEQUE

La consultation, la lecture sur place sont libres et gratuites. Vous pouvez emprunter 12 documents pour 21 jours. L'abonnement à la médiathèque pour petits et grands est gratuit. La médiathèque municipale de Montauroux fait partie du réseau des Médiathèques du Pays de Fayence, rattachée à la Communauté de Communes.

Services proposés par la médiathèque de Montauroux

- Une carte unique pour l'ensemble du réseau, soit 7 médiathèques
- Un catalogue en ligne de plus de 200 000 documents (livres, CD, DVD, livres audio...)
- Un espace presse (journaux, magazines...)
- Un espace expositions, jeux de société, animations créatives
- Une navette de documents toutes les semaines
- Prêts de liseuses,
- Prêts de tablettes (sur place),
- Ressources numériques gratuites (presse, formation, musique, histoires et contes lus, musique, films...),
- Réservation en ligne,
- Mise à disposition du WIFI et de postes informatiques,
- Espaces de travail individuel,

Programmation culturelle de la médiathèque, tout au long de l'année

PUBLIC ADULTE

- Apéritifs et Cafés Littéraires,
- Expositions, Conférences,
- Atelier Tarot,
- Atelier Peinture Adultes (tous niveaux),
- Atelier Créatif Adultes,
- Aide à la recherche d'emploi...

PUBLIC JEUNESSE

- Lectures jeunesse le mercredi matin (albums, tapis à conter, kamishibais),
- Après-midi jeux de société et tablettes numériques, jeux vidéo,
- Soutien scolaire (primaire et collège)
- Ateliers créatifs

PARTENARIATS

- Établissements scolaires (école maternelle et élémentaire),
- Crèche,
- Assistantes maternelles,
- C.C.A.S.,
- Centre de Loisirs,
- École de musique

POUR S'INSCRIRE :

venir avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Au 1er étage du Pôle Multi-Activités :

44 rue Ste Brigitte (sous l'école, avant la Maison pour Tous)

Tél 04 83 29 11 47/46

montauroux@mediatheques-paysdefayence.fr

MÉDIATHÈQUE DE MONTAOUX NOUVEAUX HORAIRES

D'OUVERTURE à compter du 1er mai 2023

LUNDI : 14h00/18h00

MARDI : 09h00/12h00

MERCREDI : 09h00/12h00 et 14h00/18h00

JEUDI : 14h00/18h00

VENDREDI : 09h00/12h00 et 14h00/18h00

SAMEDI : 09h00/12h00

Contact :
Tél : 04 83 29 11 47

Courriel : montauroux@mediatheques-paysdefayence.fr

www.mediatheques-paysdefayence.fr

<https://www.facebook.com/mediatheques.paysdefayence/>

MÉDIATHÈQUES



LES ES'TERRIENS DU LAC : UNE ASSOCIATION AU CŒUR DE MONTAUROUX

L'association Les Es'Terriens du Lac, régie par la loi de 1901, est un acteur incontournable dans la vie sociale et culturelle de Montauroux. Fondée dans le but de dynamiser et d'améliorer la vie du quartier, elle se consacre à l'organisation d'événements et d'activités variés qui rassemblent les habitants, les artisans, les commerçants, ainsi que différents intervenants.

Le quartier des Esterets du Lac, grâce à l'initiative des Es'Terriens, s'anime régulièrement autour de manifestations conviviales et fédératrices. Marchés locaux, fêtes de quartier, ou encore soirées à thèmes, tout est pensé pour favoriser le lien social et créer un véritable esprit de communauté. En valorisant les savoir-faire locaux et en promouvant les échanges entre les habitants, l'association contribue à renforcer le tissu social de Montauroux.

En quelques mois, Les Es'Terriens du Lac sont devenus un moteur essentiel de la vie communautaire à Montauroux. Le succès de l'association repose sur l'implication des bénévoles et la participation active des habitants, qui voient en elle un moyen de se réapproprier leur quartier, tout en tissant des liens durables et solidaires.

Pour ceux qui souhaitent rejoindre l'aventure ou simplement en savoir plus, l'association est ouverte à toutes les bonnes volontés désireuses de contribuer à la vitalité du quartier. Avec Les Es'Terriens du Lac, Montauroux continue de bâtir un avenir où convivialité et solidarité sont les maîtres mots.

[Retour sommaire ↩](#)



ACEV - UN AVENIR INCERTAIN

Comme les années précédentes, la programmation 2024 a été de haute qualité avec deux premières, à savoir un duo de flûtes accompagné par un violoncelle et un dialogue philosophique autour du piano. Avec également un brillant trio piano-violon-violoncelle plus traditionnel, ces trois concerts ont montré la richesse et l'universalité de la musique classique. Hormis la notoriété des musiciens, nos concerts bénéficient également de la parfaite acoustique et de l'environnement favorable de la Chapelle Saint Barthélemy, ainsi que des tarifs peu élevés par rapport à ceux pratiqués sur la Côte d'Azur.

Malgré tous ces atouts, cette année a vu une baisse sensible du nombre de spectateurs, mettant en question la reconduction des concerts en 2025. Les plus anciens et fidèles mélomanes disparaissent peu à peu et les jeunes générations manquent malheureusement d'intérêt pour la musique classique. Aussi, l'ACEV est placée devant le dilemme suivant : arrêter et priver notre dernier carré de fidèles de concerts de grande qualité ou continuer encore l'année prochaine pour ne pas laisser la chapelle Saint-Barthélemy muette.

Votre avis nous intéresse, n'hésitez pas à nous le donner. Ce n'est qu'à la fin de cette année que l'ACEV prendra la décision de continuer ou pas les samedis musicaux en 2025.



Philippe VIZIER
Retour sommaire ↵

GYMNASTIQUE

LE CENTRE DE DÉVELOPPEMENT GYMNIQUE a repris ses activités le lundi 9 septembre 2024.

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons tout au long de cette année sportive : Avec au programme Pilates / Gym / Stretching / Postural Ball. Des stages sont proposés en cours d'année ouverts à tout public.

Horaires des cours :

| | | |
|----------|------------|---------------|
| Lundi | Pilates | 17h15 à 18h15 |
| | Gym | 18h30 à 19h30 |
| Mercredi | Stretching | 17h15 à 18h15 |
| | Stretching | 18h30 à 19h30 |
| Vendredi | Gym | 18h à 19h |

Lieu : Espace de La Fontaine Salle N° 3 à Montauroux

Quatre méthodes de travail enseignées par Myriam Breton sont proposées :

Le Pilates est une méthode douce qui vise à renforcer les muscles profonds, responsables de la posture et qui se situent entre les côtes et le bassin, tout autour de la colonne vertébrale, abdominaux, plancher pelvien (centre d'énergie) et muscles du dos.

La gym a pour but de tonifier, d'améliorer la motricité, la condition physique grâce à un travail répété des articulations et une sollicitation régulière du système cardio-vasculaire. Elle améliore la coordination, l'équilibre, l'endurance, renforce les muscles et affine la silhouette par un travail spécifique du corps.

Le stretching : Cours axé essentiellement sur un travail d'étirements. Cette méthode permet d'augmenter la mobilité articulaire et d'accroître la souplesse. Le stretching stimule la circulation sanguine et procure un bien-être immédiat.

Le Postural Ball est une activité physique qui s'effectue en contact permanent avec un gros ballon sur un fond musical. Nous alternons des postures et des étirements afin de renforcer les muscles profonds.

Pour tous renseignements s'adresser à :
MYRIAM BRETON Professeuse diplômée d'États
Tél. : 07 68 38 56 83

À méditer : Lève-toi avec détermination, couche-toi avec satisfaction.

Retour sommaire ↵



CLUB DE JUDO ET ARTS MARTIAUX : CROISSANCE ASSURÉE

Aux Jeux olympiques, qui se sont déroulés cet été à Paris, la France a atteint un niveau record de médailles, en particulier grâce au judo avec ses 10 médailles, dont 2 en or. Aussi, le Club a enregistré de nombreuses nouvelles inscriptions pour l'année 2024/2025, qu'il pourra satisfaire avec l'obtention de nouveaux créneaux pour ses cours. En effet, outre ceux habituels du mardi, vendredi en fin d'après-midi et du samedi matin pour le taïso, il s'apprête à en ouvrir de nouveau à la mairie annexe des Estérêts du Lac le vendredi à partir de 17 h 15 jusqu'à 20 h 30 respectivement pour les enfants de maternelle, primaire et adultes avec un deuxième professeur. D'autres opportunités sont à l'étude avec la direction de l'école maternelle des Cerisiers et le périscolaire du mercredi matin et elles pourraient se concrétiser rapidement.

Rappelons les derniers succès de la saison qui vient de s'achever. Succès au tournoi des palmiers à Carqueiranne pour Christian Isnard en Ne Wasa et pour les enfants Rafael Rodriguez-Benvenuto, Alice D'Ollonne et Shona Rouvillain-Rouet, podium pour Clémence Isnard, Dylan Vandermoeten, Nassim Achour-Khedhiri, Emilie D'Ollonne. À noter également la réussite du 8e stage départemental de jujitsu Serge Oudart à Montauroux et la performance de Christophe Gerbert notre professeur, vice-champion de France Vétérans 2024.

De quoi voir l'avenir avec optimisme et attirer de nouveaux adhérents, qui seront bienvenus au Club.

Le bureau du Club
Retour sommaire ↵



YOSEIKAN - Training Defense

L'association Yoseikan TRAINING DEFENSE de Montauroux vous attend encore plus nombreux pour la nouvelle saison 2024/2025. Vous étiez 200 adhérents à pratiquer nos diverses activités qui se déroulent au dojo municipal de la médiathèque. Le club a terminé ses cours le 15 juillet pour les plus motivés qui ont continué à s'entraîner. Début août un camp d'été de 4 jours a été organisé avec beaucoup de succès, une vingtaine de personnes ont pu se perfectionner en Boxe et en Self Défense sous la direction de notre professeur Jean-Max Brignone 5e dan FFKDA.

Pour la reprise un atelier découverte «Pause Yoga» a été mis en place le 25 août ainsi qu'un stage de rentrée pour tous les enfants. Les cours officiels ont redémarré le 2 septembre avec toutes les activités familiales que propose notre association.

Des cours enfants multi-Arts Martiaux, très pédagogiques et ludiques à partir de 3 ans et jusqu'à 5 ans. Des ateliers dynamiques et éducatifs pour les 6 ans jusqu'à 11 ans. Pour les ados une section Boxe éducative permet l'apprentissage des bases d'une auto-défense simple, accessible et efficace. Le Cardio Boxing et Cross Training vous remettront en super forme. Alliant les exercices cardiovasculaires essentiels à l'entretien du cœur. Mais aussi la tonicité et le renforcement musculaire avec des mouvements de mobilité fonctionnelle. Idéal pour garder et maintenir un niveau physique impeccable. Puis des cours de Yoga permettent de retrouver santé, équilibre postural, maîtrise du souffle, gainage profond et paix intérieure. Un abonnement associatif, de septembre à juillet, accessible à toutes et tous pour retrouver la forme, apprendre une défense personnelle pragmatique et évacuer les sources de stress et éduquer les enfants aux valeurs martiales.

Attention les cours se remplissent très vite, ne tardez pas trop pour venir faire votre essai gratuit.

| | LUNDI | MERCREDI | JEUDI |
|-------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| 9h/10h | YOGA DYNAMIQUE | | YOGA DYNAMIQUE |
| 10h/11h | YOGA DOUX | | |
| 16h45/17h30 | BABY 3/5 ans | POUSSINS 6/8 ans | BABY 3/5 ans |
| 17h30/18h15 | POUSSINS 6/8 ans | PUPILLES 9/11 ans | PUPILLES 9/11 ans |
| 18h15/19h | BOXE ÉDUCATIVE 12/15 ans | BOXE ÉDUCATIVE 12/15 ans | BOXE ÉDUCATIVE 12/15 ans |
| 18h15/19h | KICK BOXING Défense | KICK BOXING Défense | KICK BOXING Défense |
| 19h/19h30 | CARDIO BOXING | CROSS TRAINING | CARDIO BOXING |
| 19h30/20h30 | YOGA DYNAMIQUE | YOGA DYNAMIQUE | QI QONG/YIN YOGA |

Tous les cours de notre association loi 1901, sont dispensés par un enseignant professionnel diplômé d'état, 5e Dan FFKDA, ancien Champion du Monde YWF, ancien entraîneur national et Professeur de Yoga. Venez nous rejoindre autour de ces objectifs : Santé/Bien-Être, Défense & Éducation. Retour sommaire ↵

Plus d'infos : 06 12 66 83 14 - jeanmax.brignone@gmail.com - trainingdefense.fr



ECURIES FONDURANE : MONTAUROUX - CAPITALE DU CHEVAL D'UN JOUR

Après cet été fantastique pendant lequel les Jeux olympiques et paralympiques ont enflammé nos vies, nous, les Écuries de Fondurane, nous avons terminé notre saison, 9e du TOP TEN du VAR en C.S.O.

Ce classement comptabilise les résultats de tous les concours par discipline et par département, pour toute l'année de compétition soit de septembre à juin.

Pour repasser sur le podium du TOP TEN, dès la fin août, nous avons redémarré sur les chapeaux de roues avec les courses de poneys à Cavailon le 25 août et à Hyères le 29 septembre avec un très beau palmarès.

Entre-temps, nous avons fait notre concours à la maison le 1er septembre et le 8 septembre, aux Suvrières à Roquebrune sur Argens en C.S.O.

Sans concours extérieurs, les mois de juillet et d'août ont été mis à profit pour des stages d'initiation et de perfectionnement afin de passer les galops d'équitation. Margaret y a mis tout son cœur, car elle entraîne désormais en plus du C.S.O., des équipes de Hunter où les règles sont parfois complexes pour nos plus jeunes cavaliers et cavalières. En effet, le Hunter est une discipline mélangeant sauts d'obstacle et dressage en réalisant un nombre de foulées obligatoires entre chaque obstacle.

La journée des sports du 7 septembre à Montauroux s'est passée, comme d'habitude, dans une super ambiance, surtout que nous l'avons fait suivre de notre Journée du Cheval le dimanche suivant - 15 septembre.

De nombreuses personnes ont pu visiter le club et ses installations, faire une balade à poney pour les plus petits, côtoyer toute notre écurie et nos cavaliers et assister à une reprise de sauts d'obstacle, suivie d'une puissance pour les cavaliers adultes.

Le carrousel des poneys à 14 heures a eu beaucoup de succès et pour finir en beauté, l'entraînement des poneys de courses avec tous les jockeys en tenue, dans leurs casaques colorées et bigarrées.

Cet automne s'annonce sportif et plein de succès pour les Écuries de Fondurane.

Prenez soin de vous et tous à cheval!

T.L.P. EQUITATION
Chemin de Fondurane
83440 MONTAUROUX

TEL : 0494398903/0625506365/0695822104

www.tlp-equitation.com

[f tlp/equitation](#)

[Retour sommaire ↗](#)



NAISSANCES

ANSO Alba née le 1/06/24
LECLERCQ Saël né le 4/06/24
MLIS Imran né le 12/06/24
BERANGER Bradley né le 28/06/24
LUTZ Raphaël né le 12/07/24
FERREIRA Emmy née le 18/07/24
VIEILLARD Marcel né le 28/07/24
SUCHEL Loris né le 29/07/24
GRANER Georges né le 6/08/24
PORRE Lou née le 14/08/24
GRAA Younes né le 14/08/24
LEFEBVRE Mya née le 25/08/24

DÉCÈS

SUPPA Vincent décédé à l'âge de 58 ans
GUTLEBEN Anne, veuve KLEIN, décédée à l'âge de 99 ans
SERRA Elisabeth épouse ALLAVENA-NICOLET, décédée à l'âge de 69 ans
GAUCHET Paul décédé à l'âge de 71 ans
LABBE Paul décédé à l'âge de 76 ans
PADOVANI Bernadette épouse CRUT, décédée à l'âge de 69 ans
BOUGE Rose-Marie décédée à l'âge de 96 ans
LHOTE Yvonne, veuve LACROIX, décédée à l'âge de 92 ans
DRUESNES Nicolas décédé à l'âge de 57 ans
BISBAU Sylvie, veuve ROUX décédé à l'âge de 66 ans
SCHNEIDER Arnold décédé à l'âge de 93 ans
CHAMPAGNON Joëlle décédée à l'âge de 71 ans
JANODY Anne-Laure décédée à l'âge de 50 ans
MARTIN Jack décédé à l'âge de 88 ans
RISPAL Marc décédé à l'âge de 76 ans
KIENNEMANN Bernard décédé à l'âge de 75 ans
DUHAMEL Francine décédée à l'âge de 83 ans
COLADONATO Pietro décédé à l'âge de 81 ans

GUERDIN Claire épouse LEFRANCOIS, décédée à l'âge de 77 ans
FAISSOLLE Valérie décédée à l'âge de 55 ans
COMYN Eric décédé à l'âge de 54 ans
RAMPANT Jacques décédé à l'âge de 91 ans
RISPAL Marc décédé à l'âge de 77 ans
EKMEKDJIAN Vanda épouse SCALA, décédée à l'âge de 99 ans
EMERIC Yvette veuve GIANNINI, décédée à l'âge de 83 ans

MARIAGES

LORIN Jean-Philippe, responsable de chantier et COULON Amandine secrétaire, le 22/06/24
PIOVANO Jérôme, cadre commercial et GOMES Céline, gérante de restaurant, le 28/06/24
IMBACH David, gérant et MANZANERA Emilie, infirmière, le 29/06/24
CERNA Serge, retraité et DE CALAZANS DUARTE Corinne, infirmière, le 29/06/24
COUPEZ Nicolas, cadre BTP et GALLIEN Eva, éducatrice spécialisée, le 6/07/24
BREMONT Sébastien, gérant de Pompes Funèbres et DAMAN Pauline, assistante dentaire, le 6/07/24
ROYET Sylvain, chef d'entreprise et DUBUS Marine, assistante de direction, le 12/07/24
MANENTI Sébastien, responsable assurance qualité et DIAS Mickaël, chef de secteur, le 13/07/24
BECKWITH III Laurens, militaire à la retraite et RAMSDEN Isabelle, chef stewardess marin, le 17/07/24
BOYER Romain, géologue et RIVIERE Marie-Pierre, biologiste, le 20/07/24
SANDRAS SANCHEZ NARBONI Julien, directeur organisation et VACCA Grazyella, formatrice, le 12/08/24

[Retour sommaire ↗](#)

LISTE NON MAJORITAIRE

Pas d'article déposé pour ce numéro de la revue

PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

La prochaine revue municipale paraîtra début janvier 2025. Elus et responsables d'associations, n'oubliez pas de nous adresser votre contribution (articles de 400 mots au maximum sous format « **word** » uniquement et photos d'une bonne qualité sous format **JPEG** et séparément) avant le lundi 2 décembre 2024. Adresse à respecter pour l'envoi de vos articles et photos : mairie@ville-montauroux.fr

[Retour sommaire ↗](#)

Merci pour votre participation.

Baptiste DALMASSO - Valérie DUGELAY - Philippe VIZIER

